



HAL
open science

Quelques jeux du present perfect avec les déterminations spatio-temporelles quantitatives et les spécifications qualitatives

Anne Trevisse

► **To cite this version:**

Anne Trevisse. Quelques jeux du present perfect avec les déterminations spatio-temporelles quantitatives et les spécifications qualitatives. Lucie Gournay; Jean-Marie Merle. *Contrastes: Mélanges en hommage à J. Guillemin-Flescher, Numéro spécial, Ophrys*, pp. 235-246., 2004, 978-2708010826. halshs-00107467

HAL Id: halshs-00107467

<https://shs.hal.science/halshs-00107467v1>

Submitted on 14 Mar 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quelques jeux du *present perfect* avec les déterminations spatio-temporelles quantitatives et les spécifications qualitatives

Anne Trévisé*

Point de départ de la réflexion

La réflexion est partie notamment d'un exemple rencontré dans une nouvelle de Joyce Carol Oates, intitulée *In the Warehouse* (1974). Il s'agit d'un récit de fiction au présent et à la première personne. Le passage cité est la description de l'entrepôt dont il est question dans le titre :

(1a) Inside the warehouse there are all kinds of strange, sharp things half hidden in the junk, rusty edges and broken glass from the windows that have been smashed. "Please, Ron, let's climb in the window," I beg.

She laughs and we go around to the window. There is an important board pulled out that makes a place for your foot. Then you jump and put one knee on the window ledge, then you slide inside. The boards crisscrossing the window have been torn down a long time ago. Ronie goes first and then helps me up. (p. 81-82)¹

Un angliciste (même anglophone) est tout d'abord assez surpris par la co-occurrence d'un *present perfect* et d'une détermination apparemment temporelle à l'aide d'un groupe « prépositionnel » en AGO². En effet, le plus sou-vent, le groupe GN + AGO vient déterminer un prétérit, et son rôle est d'apporter des précisions sur la localisation temporelle de la relation prédicative, appréhendée comme en rupture avec le moment de l'énonciation. Ce moment peut parfois être translaté (en discours indirect libre notamment).

Comment rendre compte de ce phénomène qui apparaît donc sous la plume d'une anglophone, mais qui heurte néanmoins certains anglophones à qui on le soumet ?

1. Le *present perfect*

Il semble que, dans la Théorie des Opérations Énonciatives et Prédicatives, l'outil que représente la prise en compte des délimitations quantitatives des occurrences, ou des

* Université de Paris X-Nanterre
UMR 7114 Paris X/CNRS Modyco
Courriel : anne.trevisé@wanadoo.fr

¹ Il s'agit en fait de souvenirs d'enfance, et, à la fin de la nouvelle, la narratrice adulte s'exprime aussi dans un présent qui coïncide alors avec sa situation d'énonciation :

Do you know that 20 years have gone by?

I am still dark but not so skinny, I have grown into a body that is approved of by people who glance at me in the street; I have grown out of the skinny little body that knocked that clumsy body down - and I have never felt sorry. (Dernier paragraphe de la nouvelle, p. 84)

Ici le repère temporel est différent de celui de l'extrait des pages 81-82, et cette utilisation-ci du *present perfect*. ne correspond plus à un repère translaté.

² AGO a un statut très particulier dans le système de l'anglais qui ne l'a pas grammaticalisé en préposition. Certains nomment ce GP une « small clause », explicitant ainsi la nature de cette relation prédicative, AGO étant de fait un ancien participe passé. Merci à Philippe Bourdin pour cette remarque.

délimitations qualitatives des notions, aide à expliquer ce type de phénomène, comme il peut aussi aider à réfléchir sur les modaux (Deschamps, 1999, Gilbert 2001a), ou sur les effets de sens en contexte de tel ou tel marqueur (groupes prépositionnels ou conjonctionnels (Wyld, 2001, Gilbert 1998 et 1999, Flucha, 2001). On peut en effet délimiter une occurrence, forcément notionnelle, et donc qualitative à la base, du point de vue de son ancrage spatio-temporel, et on est alors dans le domaine des délimitations quantitatives, externes, ou on peut aussi le faire par des attributions de propriétés différentielles, ou des prises en charge ou valuations subjectives, et on est alors dans le domaine des délimitations qualitatives, elles-mêmes de plusieurs natures donc.

Il me semble que l'exemple (1a) trouve son explication si l'on a recours à ce type d'outil métalinguistique qui a l'avantage de pouvoir être décliné dans de nombreux domaines.

Par rapport au prétérit simple qui, dans son utilisation temporelle, situe spatio-temporellement une occurrence dans le révolu, le *present perfect* simple joue sur une délimitation qualitative prépondérante à partir d'un repérage situationnel origine. C'est la raison pour laquelle le C1 est obligatoire pour formater les constructions non téléiques, pour les délimiter qualitativement, pour circonscrire l'occurrence de la notion envisagée et en distinguer les propriétés :

(2a) * I've read.

(2b) I've read the book.

La délimitation qualitative implique que l'on change de propriétés, que l'on a un état résultant, adjacent et ouvert : les propriétés notionnelles ont désormais changé. L'occurrence marquée par le *present perfect* est pour ainsi dire complète, aboutie, et l'on est passé à un autre état de chose. Avec le *present perfect* simple, on distingue les propriétés différentielles en mettant en avant la délimitation qualitative d'une occurrence ayant existé (c'est ce que Gilbert (2001b) note Qlt (Qnt)).

Quant à :

(2c) I've been reading.

on pourrait en dire que BE + -ING relègue à l'arrière plan la délimitation qualitative pour, au contraire, construire une occurrence situationnellement, et donc principalement quantitativement, délimitée. Il ne s'agit pas alors d'une occurrence aboutie, munie de toutes ses propriétés. On mentionne par force la notion en question, le qualitatif notionnel, définitoire, mais on ne parle que d'une manifestation quantitative de cette notion. Gilbert note la combinaison des deux formes aspectuelles (Qlt)(Qnt), la présence de BE + -ING neutralisant, ou désactivant, la délimitation qualitative apportée par HAVE + -EN. Seul reste le qualitatif notionnel, de fondation, qui délimite la notion et non l'occurrence.

On sait que BE + -ING densifie les procès discrets au prétérit, en gommant donc aussi la prépondérance de la délimitation (Trévisse, 1996).

2. *Present perfect* et déterminations renvoyant à du « totalement » révolu

A première vue, dans l'extrait de Joyce Carol Oates, *a long time ago*, semble instaurer un ancrage spatio-temporel quantitatif d'occurrence renvoyant à des

événements révolus, en rupture avec T_0 , ancrage qui n'aurait pas la propriété d'être compatible avec une prise en compte du changement qualitatif de propriétés en T_0 . L'énoncé n'est attestable que si la détermination joue sur le qualitatif.

Le passage est extrait d'un texte fictif, écrit au présent donc de fiction, qui a la particularité d'être « décroché » pour reprendre les termes d'Hélène Chuquet (1994). Le présent renvoie à des occurrences délimitées qualitativement, mais sur le plan décroché de la fiction, et l'on comprend, dans un tel contexte narratif, qu'il s'agit de la construction d'événements consécutifs, et non d'utilisation d'un présent « simplement » qualitatif, générique ou d'attribution de propriétés, en deçà de toute construction d'occurrence³.

La première manipulation qui vient à l'esprit en lisant cet exemple est l'antéposition de *a long time ago* :

(1b) *A long time ago the boards crisscrossing the window have been torn down.

L'énoncé devient inattestable : le groupe *a long time ago*, antéposé, construirait en effet un repère temporel de délimitation quantitative, introduisant un cadre temporel nouveau, localisé dans le temps, même de cette façon imprécise. On aurait obligatoirement :

(1c) A long time ago the boards crisscrossing the window were torn down.

U. Dubos (1990 : 25) opposait déjà les deux énoncés :

(3a) I have met him once.

(3b) Once I met him on the bus.

et parlait de la postposition de l'adverbe « temporel » *once* comme d'une « position qualitative par excellence, qui donne une valeur adjectivale dépourvue de toute temporalité véritable. » Elle ajoutait qu'en antéposition, *once* « entraîne un repérage temporel spécifique – d'où la nécessité de recourir au prétérit ».

Pour revenir à notre exemple, on obtiendrait également un énoncé difficilement attestable avec une spécification postposée plus précise, qui reprendrait alors le statut de repère temporel (quantitatif) :

(1d) ?*The boards crisscrossing the window have been torn down two years ago.

La précision de la spécification (Paillard, 1992) la rendrait ici trop nettement quantitative (et plus précisément d'ailleurs uniquement semelfactive), et on aurait une incompatibilité avec ce que véhicule un *present perfect* simple renvoyant à un ou des événements révolus ayant entraîné un changement d'état, de propriétés.

Avec le prétérit, le groupe prépositionnel devient temporel et du coup extra-prédicatif (il peut être antéposé), car déterminant temporellement l'ensemble de la relation prédicative, et non simplement la qualité de l'état résultant du procès :

(1e) Two years ago the boards crisscrossing the window were torn down.

³ Gilbert (2001b) note que les seules occurrences de présent qui font jouer délimitation quantitative et qualitative sont représentées par des énoncés comme *Here comes your sister*. ou *There goes our bus.*, où l'on a une image de la situation d'énonciation.

La référence se fait sur le plan quantitatif par le prétérit et le repère temporel : on localise l'événement, on n'en décrit pas les propriétés résultantes.

Dans l'exemple initial d'Oates, la spécification ne peut alors qu'être qualitative : elle n'est pas de fait temporelle, malgré la présence d'un lexème comme *time*, mais elle est construite comme qualitative, et spécifie une attribution de propriétés. Les déprédations ont certes eu lieu il y a longtemps, mais on assiste à une appréciation actuelle de l'état des résultats. Le qualitatif différentiel joue ici sur la différence d'apparence entre des objets abîmés depuis longtemps et des objets qui viendraient de subir des déprédations. Cette spécification qualitative porte non sur l'ensemble de la relation prédicative, mais sur le prédicat lui-même. Il s'agit par ailleurs d'un *present perfect* référant à un événement spécifique, de nature déictique, même si T_0 est translaté ici en fiction, et non d'un *present perfect* générique, insistant sur les propriétés attribuées au sujet syntaxique. Un groupe prépositionnel apportant trop de précisions temporelles changerait le type de délimitation et déterminerait l'ensemble de la relation prédicative spatio-temporellement. En d'autres termes, ici, le groupe prépositionnel ne réfère pas à la datation des événements extralinguistiques, référence qui entraînerait dans le domaine quantitatif nécessitant l'utilisation du prétérit, car il porterait sur l'ensemble de la relation prédicative.

Il ne s'agit pas non plus d'une précision sur un préconstruit qui aurait antérieurement établi les déprédations passées, comme le serait par exemple une réponse à : *What happened to the boards crisscrossing the window?* Dans ce cas, le prétérit aurait été requis car il s'agit d'explorer les détails relatifs à des événements du révolu dont la référence aurait été préalablement construite.

L'absence de groupe prépositionnel agent dans la tournure passive concourt à ne pas insister sur le procès lui-même et ses particularités dans le révolu, bien qu'il s'agisse ici d'un « passif action », et non un « passif état ».

Il est par ailleurs intéressant de voir que les deux énoncés :

(1f) ?* Somebody has torn down the boards crisscrossing the window a long time ago.

et

(1g) ?* Some tramps have torn down the boards crisscrossing the window a long time ago.

sont moins acceptables, que le sujet soit singulier ou pluriel, comme si la tournure dite « active » avec l'agent nécessairement mentionné apportait trop de précisions sur le procès lui-même, et versait du coup l'énoncé dans le quantitatif, hors changement d'état et jugement appréciatif de bilan, de propriétés en T_0 .

En amont de notre exemple, on retrouve un *present perfect* sans détermination par un groupe prépositionnel dans une relative :

(4) (...) broken glass from the windows that have been smashed.

La relative indique la cause de la présence actuelle du verre, cassé dans le révolu. Dans cette description de lieux, on a une thématization d'objets, qui ont subi des actes de

vandalisme et qui en conséquence sont dans un état pitoyable. La référence au révolu et aux processus originels n'est là que pour servir la description présente.

Par contre, quand il s'agit d'humains et de l'événement révolu de la rencontre de la narratrice avec Ronie, on a bien sûr :

(5) The first day I met Ronie was the first day they had moved into their house, about two months ago.

3. Prétérit simple + C1, télélicité, non télélicité, quantitatif, qualitatif

Ce problème n'est pas sans rappeler l'exemple suivant (étudié dans Trévisse, 1996) :

(6) Lydia had, on this first Wednesday, a dress of royal blue sateen with little red and yellow flowers, a bolero to match, high heeled shoes and shiny silk stockings the colour of very ripe corn. She smoked a cigarette and held it in her bright red lips. When she took it out the cigarette had a pattern of fine red lines fanning together at the end. Lydia's thighs were broad and heavy under the silk dress, soft and flattened out on the red and black seat. (Jane Gardam, *God on the Rocks*, Abacus, 1978, p. 1-2).

et la traduction de la phrase soulignée par S. Mayoux, dans l'édition française⁴ :

Elle fumait une cigarette qu'elle serrait entre ses lèvres rouge vif. (p. 8)

Il s'agit de la description des propriétés du personnage, en tout début de roman. Ce qui aurait pu, au premier abord, et dans la majorité des autres contextes, passer pour un formatage télélique d'une occurrence donc aboutie de la notion, opéré par le C1, *a cigarette*, est de fait une spécification qualitative : ce qu'elle fumait, c'était une cigarette. On délimite la notion et non l'occurrence. Le procès *smoked* au prétérit simple, garde ici un caractère de non-télélicité, malgré la présence d'un complément d'objet qui n'est pas saisi ici comme étant affecté par le procès, quantifié par l'article indéfini.

La plupart du temps, *she smoked a cigarette* est au contraire perçu comme télélique, comme une occurrence aboutie de la notion, et traduit par un passé simple ou un passé composé. Ici c'est évidemment le contexte de description, et la confirmation par le contexte aval explicite, où l'on comprend que la cigarette n'est pas totalement fumée, qui font construire cette valeur de différenciation qualitative et non de formatage qualitatif d'occurrence aboutie.

Ce ne serait pas le cas naturellement si l'on avait :

(7) She smoked a cigarette and threw the butt out of the window.

Voici un autre exemple similaire tiré du roman de Rosamund Pilcher, *September* (Coronet Books, 1990, p. 190) :

(8) Finally, their plates were cleared, and coffee brought, black and fragrant, steaming in the tiny cups, as well as a dish of chocolate, peppermints thin as wafers. By now most of the other tables had emptied, the diners gone home. Only one other couple sat, as they sat, but drinking brandy. The man smoked a cigar. The Moët Chandon was finished, up-ended in the ice-bucket. "Would you like a brandy?" Edmund asked.

⁴ *Dieu par-dessus bord*, Paris, Deuxtemps-Tierce (1988).

En français, *smoked a cigar* serait transposé par un imparfait dans ce contexte. Le C1 ne délimite aucun format, aucune occurrence de la notion, mais joue sur la différenciation qualitative du procès, qui est compris comme non tétique, comme référant à une expansion notionnelle. C'est aussi un contexte de description, cette fois d'une salle de restaurant, qui permet l'interprétation de *sat* en « dense », dans l'expression *sat drinking*.

Dans le même contexte on aurait pu avoir :

(8a) The man was smoking a cigar.

qui aurait été traduit de la même façon en français par un imparfait. Les marqueurs BE + -ING prédiqueraient l'existence d'une occurrence de la notion complexe dans une situation spécifique. L'identification aurait été faite entre le qualitatif notionnel, de base, et le quantitatif existentiel, spatio-temporel d'une occurrence de la notion, appréhendée dans une situation extralinguistique spécifique, révolue, construite ici par la fiction. Le quantitatif aurait été prépondérant dans cet intervalle ouvert.

Dans l'extralinguistique, dans aucun des deux cas, le cigare n'est terminé. Sur le plan linguistique, on a deux approches différentes : avec la forme simple, une manifestation qualitative où le contexte seul pourra décider de l'aboutissement ou non de l'occurrence, et d'un autre côté la simple manifestation existentielle, ici non ambiguë, d'une occurrence non aboutie qualitativement de la notion.

Pour le prétérit simple, ce sont les notions complexes mises en relation qui permettent la construction d'une interprétation en termes d'aboutissement qualitatif de l'occurrence ou de spécifications qualitatives. On insistera sur l'aboutissement qualitatif de l'occurrence (*il fuma un cigare*), ou au contraire on construira simplement une expansion notionnelle (*il fumait un cigare*).

BE + -ING, lui, sera monovalent (*il fumait un cigare*), et mentionnera la venue à l'existence de la notion dans une situation spécifique, en écartant la stabilisation qualitative de l'aboutissement.

Les marqueurs eux-mêmes, hors contexte, ne sauraient, dans le cas de ces prétérits simples, induire l'interprétation, de la même façon qu'en présence d'un AGO, on ne sait *pas a priori*, de façon certaine, s'il va servir à délimiter quantitativement ou qualitativement le procès, et porter de ce fait, sur la relation prédicative dans son ensemble, ou seulement sur le procès⁵.

4. Autres exemples de *present perfect* avec des datations plus ou moins précises

Un *present perfect* simple associé à un groupe « prépositionnel » en AGO est donc nécessairement interprété comme délimité qualitativement, étant donné la nature qualitative du *present perfect*, comme une attribution de propriétés supplémentaires, qualitatives, associées au procès, et non à la relation prédicative dans sa totalité.

Il en sera de même dans les autres occurrences de *present perfect* associé à des « adverbiaux » de datation, soit comportant AGO comme dans les deux exemples qui suivent, soit avec d'autres marqueurs de spécification :

(9) 'Don't,' said Irene.

'Irene, enough don't! I already have heard your don'ts a long time ago.'

(10) They ask me about something I've said years ago. (Quirk, 1985, cité par Cotte, 1987)

⁵ Même si, bien sûr, statistiquement, la délimitation s'avère très majoritairement quantitative.

Les anglophones expriment d'ailleurs une certaine gêne devant ces occurrences, du moins quand on attire leur attention dessus, comme si l'interprétation quantitative primait *a priori* pour eux. L'exemple (11) paraîtra sans doute moins « étrange » du fait de la séparation de la datation et du procès daté en deux répliques différentes :

(11) 'She's been X-rayed already,' I said. He looked at me questioningly. 'I don't mean today. I mean a few weeks ago. Her GP - Dr Champion - sent her up here and they took X-rays then.'⁶

L'exemple suivant cité par U. Dubos (*Ibid.* p. 30) :

(12) The two most stunning events of the Twentieth Century have been the assassination of J. F. Kennedy in 1963 and the destruction that came to Chamberlain, Maine, in May of 1979 (S. King, *Carrie*).

met en valeur l'appréciation subjective liée à un bilan et non une quelconque datation quantitative : les groupes prépositionnels ne sont pas antéposables, car ils ne déterminent pas l'ensemble de la relation prédicative, mais des groupes nominaux à l'intérieur du prédicat.

On peut trouver un certain nombre d'exemples dans des interrogatives commençant par WHEN, avec des marqueurs éventuellement de parcours (*most, ever, anyone* dans les exemples qui suivent), qui indiquent que WHEN implique ici un parcours, souvent dans des questions polémiques :

(13) A keyboard enables visitors to interrogate the machine. When, for instance, has the tower swayed most? Answer: the five greatest oscillations were observed in 1893, 1971, 1979, 1984 and 1988.

(14) When have I ever touched anything of yours?

(15) When has anyone among you seen me with a gloomy face?

(16) When have I had an opportunity to watch the tape?

P. Cotte avait exploré le phénomène dans son article de 1987 qui étudiait l'évolution des usages des formes verbales en anglais britannique et américain. Voici quelques uns de ses exemples, enregistrés à la radio, mais aussi issus de l'écrit, comportant des datations précises, toutes postposées :

(17) The two police officers who were killed have been named late last night. (BBC 4, 1983)

(18) There have been more deaths in Northern Ireland yesterday. (Australian BC radio, 1976)

(19) Well, everybody's got to make their own decision, as I've said yesterday. (BBC 4, 1983)

(20) I am grateful to the Honourable Gentleman and I appreciate indeed that what London has seen on Saturday is something which Northern Ireland has had to live with daily. (BBC 4, 1983)

(21) We have, no later than yesterday, endeavoured to get British shipbuilders to come back to the negotiating table. (BBC 4, 1983)

(22) The whole range of tanged sensitive Middle East problems has already been discussed by Prince Abdallah and Mrs Thatcher at a dinner at Downing Street last night. (BBC 4, 1984)

Cotte constatait que les occurrences étaient encore plus fréquentes quand les datations étaient imprécises, comme par exemple avec *in the past, years ago, some fifty years ago, all these years ago*. Il relatait l'explication en termes d'« *afterthought* »

⁶ Merci à Eric Gilbert pour ces exemples.

donnée par certains linguistes, et reprise par Tellier (1967) notamment. On parlait alors d'un changement de « stratégie » de la part de l'énonciateur⁷.

Plus que des changements de stratégie, il semble que ce soit des changements de déterminations : on passe du quantitatif au qualitatif différentiel⁸. Mais ce n'est pas pour autant, semble-t-il, que le *present perfect* en lui-même a désormais acquis une valeur temporelle, quantitative, comme le passé composé français dans une de ses valeurs. Il arrive simplement que, dans certains énoncés, le poids qualitatif du *present perfect* fasse jouer des datations postposées comme des spécifications qualitatives des procès considérés et non comme des constructions de repères quantitatifs.

Conclusion

On peut donc distinguer les deux formes de délimitation : une délimitation quantitative de la relation prédicative et une délimitation qualitative différentielle du procès, utilisant ainsi des outils métalinguistiques ayant un statut dans une théorie linguistique, et pouvant rendre compte de nombreux phénomènes.

Il est alors possible d'expliquer les doubles possibilités :

- (24) I saw him this morning
- (25) I've seen him this morning
- (26) He just left.
- (27) He's just left.
- (28) Did you ever eat peaches?
- (29) Have you ever eaten peaches?

autrement qu'en invoquant les différences entre l'anglais britannique et l'anglais américain, même si elles ont leur pertinence dans une étude statistique. Pour ces exemples d'occurrences abouties, arrivées à leur terme, le *present perfect* met en avant en To une attribution de propriétés différentielles au procès, ou au sujet, et le prétérit pondère plus la localisation spatio-temporelle de la relation prédicative en rupture avec la situation origine. Dans ce dernier cas, la détermination temporelle peut être antéposée, marquant une construction de repérage, et elle ne le peut pas avec un *present perfect*, où elle joue un rôle non pas temporel mais de spécification qualitative (notionnelle), subjective, du procès. On retrouve là les délimitations qualitatives prépondérantes en To du *present perfect* simple opposé au prétérit simple qui, lui, donne la possibilité d'insister sur les circonstances et les actants de cette venue à l'existence.

L'activité de représentation symbolique du monde se conjugue toujours avec des prégnances plus ou moins fortes attribuées par les sujets aux ancrages temporels, parfois constructeurs de repères, mais parfois secondaires, voire non pertinents (Trévisé, à

⁷ Cotte liait ce phénomène à l'apparition de plus en plus fréquente de formes de présent en anglais à la place de *present perfect* simples avec des déterminations temporelles en FOR et SINCE comme dans :

« Does he realize that since his November announcement nothing appears to be done? » (BBC 4, 1984)

« He is the first Senior United States official to go to the Iraqi capital for sixteen years. » (BBC4, 1983)

Cotte écrivait : « d'un côté le PPF (*present perfect*) n'est plus restreint à l'expression de quelque continuité passé-présent, de l'autre, et en conséquence, le PR (présent) le remplace dans cette fonction. » (p. 99). Il ajoutait que la seconde évolution se manifestait surtout en anglais américain et la première en anglais britannique.

⁸ Il n'en reste pas moins qu'un certain nombre d'anglophones sont gênés par ces constructions quand on les interroge, ce qui n'implique pas qu'ils ne les produisent pas, ou qu'ils les remarquent même, hors pointage métalinguistique.

paraître), quand ils cèdent le pas aux systèmes de valuation, de déterminations qualitatives : les rapports entre ces deux types de déterminations quantitatives ou qualitatives sont complexes et génèrent, dans le système linguistique de l'anglais, des pesanteurs spécifiques qui donnent lieu à des intrications d'évaluations.

Références bibliographiques

- COTTE Pierre, 1987, Réflexions sur l'emploi des temps du passé en français et en anglais à la lumière de deux évolutions récentes du système verbal de l'anglais, in *Contrastes : Projet Contrastif Français-Anglais*, N° 14-15, p. 89-161.
- CHUQUET Hélène, 1994, *Le présent de narration en anglais et en français*, Linguistique contrastive et traduction, N° Spécial, Paris, Ophrys.
- DESCHAMPS Alain, 1999, Essai de formalisation du système modal de l'anglais, in *Les opérations de détermination : quantification / qualification*, Paris, Ophrys, p. 269-285.
- DUBOS Ulrika, 1990, *L'explication grammaticale du thème anglais*, Paris, Nathan Université.
- GILBERT Eric, 1998, Quelques remarques sur *as* et la construction des valeurs référentielles, in Nicole Le Querler, et Eric Gilbert, *Travaux linguistiques du CERLICO 11*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 103-126.
- GILBERT Eric, 1999, De quelques emplois de *for*, in Alain Deschamps et Jacqueline Guillemin-Flescher, *Les opérations de détermination : Quantification/Qualification*, Paris, Ophrys, p. 103-119.
- GILBERT Eric, 2001a, Vers une analyse unitaire des modalités. *May, Must, Can, Will et Shall*, in Janine Bouscaren, Alain Deschamps et Lionel Dufaye, *Modalités et opérations énonciatives*, Cahiers de Recherche, tome 8, Paris, Ophrys, p. 23-99.
- GILBERT Eric, 2001b, Document de synthèse en vue de l'obtention d'une habilitation à diriger des recherches, Université Paris 7-Denis Diderot.
- MAUGER-FLUCHA Laurence, 2001, *Le marqueur as en anglais contemporain dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives*, Thèse de Doctorat, Université de Caen.
- PAILLARD Denis, 1992, Repérage : construction et spécification., in *La théorie d'Antoine Culioli, ouvertures et incidences*, Paris, Ophrys, p. 75-88.
- TELLIER André, 1967, *Grammaire anglaise*, Paris, SEDES.
- TREVERSE Anne, 1996, *She smoked a cigarette : elle fumait une cigarette ou elle fuma une cigarette ?* Prétérit simple et construction de la télélicité, SIGMA 17-18, p. 9-36.
- TREVERSE Anne (à paraître 2004), Les représentations du moment de l'énonciation : hétérogénéités, ambivalences et reconstruction du sens, *Anglophonia 14*.
- WYLD Henry, 2001, *Subordination et énonciation*, Paris, Ophrys.